

**DECISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GENERAL  
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**Délégation faite au Président**

**Réf. : n° 35 – 2010**

**Date : le 25 Mai 2010**

SOUS-PREFECTURE  
REÇU LE :

**31 MAI 2010**

DE CHERBOURG

**OBJET : Construction des locaux des services techniques – Avenants aux marchés et marchés de prestations similaires.**

**Exposé**

La maîtrise d'œuvre des travaux de la construction des locaux des services techniques est assurée par le cabinet Sarl BOISROUX Architectes Associés.

Sur la base de l'estimation, établie à 1 544 490 € HT, les résultats obtenus à l'issue des procédures d'appel d'offres (lots 1 à 14) et adaptée (lot 7) s'élèvent à 1 266 111,10 € HT.

Le déroulement du chantier a mis en évidence des carences et la nécessité de réaliser des travaux supplémentaires afin d'assurer le parfait achèvement de l'ouvrage et contribuer à sa pérennité.

Ces travaux supplémentaires peuvent être traités dans le cadre d'avenants et de marchés de prestations similaires au sens de l'article 35 II 6° du Code des Marchés Publics.

Celui-ci stipule que « *peuvent être négociés sans publicité préalable et sans mise en concurrence* » les marchés de services ou de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire d'un marché précédent passé après mise en concurrence. Le premier marché doit avoir indiqué la possibilité de recourir à cette procédure pour la réalisation de prestations similaires ».

Cette disposition étant indiquée à l'article 5 du CCAP, des marchés de prestations similaires peuvent être conclus.

## 1. Les avenants visent :

- **Pour Lot n° 1 « Gros Œuvre » – titulaire DESHAYES – Montant marché initial : 385 789,80 € HT**

- Des travaux supplémentaires pour un montant global de + 10 247,25 € HT  
Ces travaux concernent l'excavation et le coulage de gros béton supplémentaire suite à une surprofondeur des fondations des semelles filantes.
- Des travaux supplémentaires pour un montant global de + 12 703,22 € HT  
Ces prestations concernent la construction d'un mur toute hauteur dans l'atelier mécanique
- Des travaux en moins value pour un montant global de - 14 343,11 € HT  
Ces travaux concernent la suppression de murets prévus pour le parc à matériaux.

L'avenant n° 1 correspond aux travaux en plus-values (+ 22 950,47 € HT) et moins-value (- 14 343,11 € HT) pour un montant global de + 8 607,36 € HT, soit + 2,23 % du marché initial.

- **Pour le Lot n° 5 « Menuiseries extérieures aluminium » - titulaire CTI BAT - Montant marché initial : 51 983,00 € HT**

Les travaux concernés sont : suppression des trois portes M11 en façade Nord-Ouest et de deux portes extérieures en façade Nord Est (- 8 600 € HT) + installation d'une manœuvre électrique des douze volets roulants (+ 3 344,00 € HT).

L'avenant N° 1 correspond aux travaux en plus et moins value pour un montant global de - 5 256,00 € HT, soit - 10,11% du marché initial.

- **Pour le lot n° 6 « Menuiseries intérieures-plâtrerie » - titulaire AMC FOLLIOU - Montant marché initial : 105 093,22 € HT**

Ces travaux concernent : la pose d'une porte supplémentaire accès sanitaires RDC et butoir (+ 392,38 € HT), plus-value vantail porte pré peinte à âme pleine pour ateliers et magasins (+ 4.154,25 € HT), plus-value pour châssis(+ 977,70 € HT), moins-value cloison placostyl (- 309,29 € HT), plus-value châssis vitrés sur local bureau d'étude (+ 633,16 € HT), ossature bois formant garde-corps (+ 798,34 € HT), cloison étage 98/48 pour archives, télécom, ménage et dégagement (+ 8.466,84 € HT), doublage mur de refend du RDC (+ 2.019,29 € HT), plan de travail (+ 3.422,49 € HT), moins-value pour doublage isolant sur ossature métallique parement HD (- 9.368,17 € HT).

L'avenant N° 1 correspond aux travaux en plus et en moins value pour un montant global de + 11 186,99 € HT, soit + 10,67 %.

- **Pour le lot n° 7 « Serrurerie » - titulaire PLANCHAIS- Montant marché initial : 92 238,00 € HT**

Ces travaux concernent : la plus-value pour trois portes sectionnelles avec portillons et portes avec levée haute (+ 8.328,00 € HT), suppression des portes (- 27.268,00 € HT), plus-value portes CF locaux chaufferie, rangement, compresseur, etc.... (+ 12.334,00 € HT).

L'avenant N° 1 correspond aux travaux en plus et en moins value pour un montant global de - 6 606,00 € HT, soit - 7,16 %.

- **Pour le lot n° 8 « Plafonds suspendus » - titulaire LE BARBANCHON - Montant marché initial : 55 654,04 € HT**

Ces travaux concernent la réalisation d'un faux-plafond dans le couloir des ateliers, la suppression de la teinte RAL des ossatures faux-plafond (- 4.761,74 € HT), la suppression des ossatures faux-plafond, (- 3.060,75 € HT), et faux-plafonds atelier (- 5.775,00 € HT), la plus-value faux-plafond dans couloir atelier (+ 3.710,00 € HT), plus-value plafond CF 1H local archives et local technique (+ 3.375,00 € HT), la plus-value, ossature métallique premier bureau étage (+ 1.207,50 € HT), la plus-value faux-plafond local ménage, télécom, dégagement (+ 665,00 € HT).

L'avenant N° 1 correspond aux travaux en plus et en moins value pour un montant global de - 4.639,99 € HT, soit - 8,34 % du marché initial.

- **Pour le lot n° 9 « Electricité courants forts et courants faibles » - titulaire EFDI- Montant marché initial : 70 863,64 € HT**

Ces travaux concernent le complément de blocs de secours, le report positions portes bureau Atelier/Magasin (+ 3 300,00 € HT), les modifications et adaptation des éclairages et prises (+ 4 393,50 € HT), la mise en place d'un éclairage extérieur pour astreintes (+ 1 398,84 € HT) et l'alimentation de volets roulants (+ 1 311,21 € HT).

L'avenant N°1 correspond aux travaux en plus et en moins value pour un montant global de + 10 403,55 € HT soit + 14,68 % du marché initial.

- **Pour le lot n° 10 « Plomberie ventilation production eau chaude sanitaire » - titulaire TABARIN/ENTZMANN- Montant marché initial : 132 770,72 € HT**

Des travaux de complément de réseau d'air comprimé sont apparus nécessaires afin d'apporter commodité et confort aux utilisateurs dans l'activité de leurs missions.

Ceux-ci concernent des descentes supplémentaires en tube Girair avec vanne en attente dans l'atelier peinture + radiateurs supplémentaires dans les locaux ménages et informatiques (+ 2475,80€ HT)

L'avenant N° 1 correspond aux travaux supplémentaires pour un montant global de + 2 475,80 € HT soit + 1,86 % du marché initial.

## 2. Les marchés de prestations similaires sont relatifs à :

- **Pour le lot n° 1 « Gros Œuvre » –titulaire DESHAYES- Montant marché initial : 385 789,80 € HT**

La construction d'un mur de soutènement d'une hauteur allant de 2,50 m à 3,50 m est nécessaire pour contenir les terres très hautes de la parcelle voisine ; cela afin de prévenir des risques d'éboulement sur les parcs à matériaux. La proposition porte sur la construction d'un mur de soutènement en préfabriqué pour un montant de 70 749,24 € HT

Il est proposé la passation d'un marché pour des travaux similaires pour un montant global de + 70 749,24 € HT soit + 18,34 % du marché initial.

- **Pour le lot n° 9 « Electricité courants forts et courants faibles » - titulaire EFDI Montant marché initial : 70 863,63 € HT**

La mise en place d'un onduleur afin de préserver le matériel informatique et les logiciels en cas de rupture de l'énergie électrique. Il est donc proposé l'installation d'un onduleur pour un montant de + 9.971,06 € HT.

Il est proposé la passation d'un marché pour des travaux similaires pour un montant global de + 9 971,06 € HT soit + 14,07 % du marché initial.

- **Pour le lot n° 13 « Carrelage faïence » - titulaire FAUCILLON CARRELAGE- Montant marché initial : 17 276,80 € HT**

Afin d'assurer une meilleure protection des murs dans les sanitaires, apport d'un complément de faïence non prévu au CCTP pour un montant de 3 208,50 € HT.

Il est proposé la passation d'un marché pour des travaux similaires pour un montant global de + 3 208,50 € HT soit + 18,57 % du marché initial.

- **Pour le lot n° 14 « Anti-intrusion contrôle d'accès » - titulaire IDS SECURITE – Marché initial 7 553,81 € HT**

Afin de sécuriser le site et de gérer les accès, et mettre des contrôles d'accès supplémentaires, la fourniture, pose et raccordement de 3 lecteurs de contrôle d'accès supplémentaires, (1 lecteur Entrées camions, 1 lecteur véhicules légers, 1 lecteur entrée atelier) pour un montant de 2 769,04 € HT

Il est proposé la passation d'un marché pour des travaux similaires pour un montant global de + 2 769,04 € HT soit + 36,66 % du marché initial.

**TABLEAU RECAPITULATIF DES AVENANTS ET MARCHES DE PRESTATIONS  
SIMILAIRES**

Lot	Nature	Entreprise titulaire	Montant du marché initial HT	Montant avenant HT	Montant marché prestations similaires HT
1	Gros œuvre	DESHAYES	385 789,80 €	8 607,36 €	70 749,24 €
5	Menuiseries extérieures aluminium	CTI BAT	51 983,00 €	-5 256,00 €	
6	Menuiseries intérieures – plâtrerie	AMC FOLLLOT	105 093,22 €	11 186,99 €	
7	Serrurerie	PLANCHAIS	92 238,00 €	-6 606,00 €	
8	Plafonds suspendus	LE BARBANCHON	55 654,04 €	-4 639,99 €	
9	Electricité – courants forts et courants faibles	EFDI	70 863,63 €	10 403,55 €	9 971,06 €
10	Plomberie - ventilation - production d'eau chaude solaire – chauffage	TABARIN & ENTZMANN	132 770,72 €	2 475,80 €	
13	Carrelage – faïence	FAUCILLION CARRELAGES	17 276,80 €		3 208,50 €
14	Défense – protection	IDS SECURITE	7 553,81 €		2 769,04 €

Par rapport au montant total des marchés initiaux (1 266 111,10€ ht), cela représente :

- 1,28% pour les avenants
- 6,85 % pour les marchés de prestations similaires

**Par ces motifs, le Président de la Communauté de Communes des Pieux,**

**Vu** l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n° 2009-083 du 11 décembre 2009 portant délégation de pouvoir au Président,

**Vu** le Code des Marchés Publics et notamment l'article 35-II-6,

**Vu** la délibération 113-2007 du Conseil Communautaire portant sur la construction des locaux des Services Techniques,

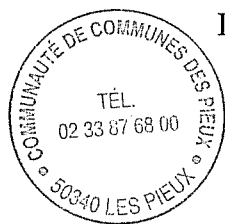
**Vu** l'avis favorable de la Commission d'Appel d'offres du 5 mai 2010

**Décide**

**ARTICLE 1 :** de signer les avenants et les marchés pour prestations similaires tels que précisés dans l'exposé sachant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2010, nature 2313 (immobilisations en cours).

**ARTICLE 2 :** de signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Acte rendu exécutoire  
après envoi en Sous-Préfecture  
le : 31/05/2010  
et publication ~~ou notification~~  
du : 04/06/2010



Pour le Président empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,

*[Signature]*  
Olivier BERNARD



LE PRÉSIDENT

*[Signature]*

Emilie AUCHER